

EVOLUTION PRO VELOURS +

Peinture opacifiante aux résines acryliques en phase aqueuse d'aspect velours



Nouvelle
Formule



- APPLICATION AISÉE
- OPACITÉ RENFORCÉE

- SANS ODEUR
- BELLE BLANCHEUR

DÉFINITION : Peinture opacifiante aux résines acryliques en phase aqueuse destinée à toutes les surfaces intérieures.

CYCLE DE VIE

- FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.blancolor.com



COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/a) : 30 g/l.
Ce produit contient moins de 1 g/l COV.



ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.



LABELS



DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : Intérieur.

DESTINATION : Sur murs et plafonds.

CONDITIONNEMENTS : 4L - 12L.

TEINTES : Livré en blanc et tons clairs (TC) du POLYCROM® SYSTEME.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art et au DTU en vigueur pour la préparation des supports comme pour l'application. Travailler sur des supports convenablement préparés, conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS :

Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton, panneaux-dalles de béton cellulaire. Béton ou maçonnerie d'éléments enduits aux mortiers de liants hydrauliques. Briques et pierres de parement. Panneaux de fibres ou particules à liant ciment. Enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés). Enduits de préparation des supports. Subjectiles bois et dérivés. Toiles de verre. Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support. Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux, afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application. Ne pas appliquer par température inférieure à 8 °C ou supérieure à 35 °C, et par humidité relative supérieure à 70 %. Ne pas appliquer sur des supports en bois et dérivés contenant plus de 12 % d'humidité en masse. Ne pas appliquer sur bois taniques tels que le chêne ou le châtaignier sans impression isolante. Port des Équipements de Protection Individuels requis (gants, lunettes).

DILUTION : À l'eau.

Brosse et rouleau : en couche d'impression : 5 à 10%.

En couche intermédiaire ou de finition : 0 à 5%.

Pistolet : 5 à 10%.

MATÉRIEL :

- Brosse spéciale acrylique.
- Rouleau microfibras HD 12 mm.
- Airless.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL :

À l'eau immédiatement après usage.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPÉCIFIQUE :

9 à 11 m²/L et par couche.

Rendement variable d'environ 20% en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SÉCHAGE (T°=23°C et HR = 50%) :

- Sec en surface : 1h.
- Recouvrable : environ 4 à 6h.

MODE D'APPLICATION	Sur fonds farinants, poreux, friables	Sur fonds bruts	Sur fonds de peinture durs et sains		Toile de verre
			D'aspect mat ou satiné ⁽³⁾	D'aspect brillant ⁽³⁾	
IMPRESSION ⁽¹⁾	BLANCOFIX	SOUS-COUCHE EVOLUTION PRO ou EVOLUTION PRO VELOURS +		SOUS-COUCHE EVOLUTION PRO ou EVOLUTION PRO VELOURS +	
INTERMÉDIAIRE FINITION	1 à 2 couches d'EVOLUTION PRO VELOURS +				

⁽¹⁾ Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).
Il est impératif de consulter les fiches techniques citées ci-dessus avant mise en peinture..



EVOLUTION PRO VELOURS +

Peinture opacifiante aux résines acryliques en phase aqueuse d'aspect velours



Produit à consulter sur notre site

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : Produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.

Fonctions particulières : Par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- Résistance au nettoyage (excellente résistance à l'abrasion humide : classe 2).
- Apporte une couleur uniforme au support.
- Stabilité des couleurs.

IDENTIFICATION :

Caractérisation selon NF T36-005 : famille I – 7b₂.

EXTRAIT SEC :

En poids : $62,3 \pm 2,0$ %.

En volume calculé : $43,9 \pm 2,0$ %.

MASSE VOLUMIQUE : $1,54 \pm 0,05$ kg/dm³.

POINT D'ÉCLAIR : Non inflammable, produit en phase aqueuse.

PRÉSENTATION EN POT : Onctueux.

ASPECT DU FEUIL SEC :

Velouté poché fin.

Indice de brillant : $60^\circ \leq 3$; $85^\circ < 12$.

CONSERVATION : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTROLE QUALITÉ : Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SECURITE EN CAS D'INCENDIE : Classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE : Accessible sur le site www.blancolor.com ou quickfds.com.

ECOLABEL EU : L'Ecolabel EU, certifié par AFNOR Certification, garantit un niveau d'exigence élevé en termes de limitation des impacts du produit EVOLUTION PRO VELOURS + sur l'environnement durant tout son cycle de vie, tout en garantissant son bon niveau de performance. **EU ECOLABEL :** FR/044/018

AUTRES INFORMATIONS

RÉFÉRENTIELS D'EMPLOI : NF DTU 59.1.

ENTRETIEN OU RÉNOVATION DU REVÊTEMENT : **Entretien courant :** Lavage et rinçage à l'aide d'une éponge. **Rénovation :** Selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

RECOMMANDATIONS relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus : Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

TRAITEMENT DES DÉCHETS : Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.

Éliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Édition du 24/03/26. Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Document consultable sur notre site internet www.blancolor.com

